



MUSEE HENRI MALARTRE
LYON . ROCHETAILLÉE SUR SAONE
AUTOS . MOTOS . CYCLES

L'immatriculation des automobiles est née à Lyon, dans le parc de la Tête d'Or.

C'est au grand historien lyonnais de l'automobile, Lucien LOREILLE, que revient le mérite de cette découverte :

le tout premier système d'immatriculation des automobiles au monde a été institué en 1900 par le Maire de Lyon, le Docteur GAILLETON, spécialement pour les voitures sans chevaux qui traversaient le parc de la Tête d'Or.

Chaque conducteur traversant le parc se voyait remettre par un garde, à son entrée, un gros numéro qu'il devait apposer à l'arrière de sa voiture et à restituer à sa sortie. Ce système permettait l'identification - et la verbalisation - des chauffeurs trop rapides ou dangereux, qui empoussiéraient ou faisaient courir des risques aux promeneurs.

Le 31 juillet de la même année, sur proposition du nouveau Maire, Victor AUGAGNEUR le Conseil Municipal décida que ce système s'appliquerait de façon permanente à toutes les voitures automobiles dont les propriétaires étaient domiciliés à Lyon, et de façon temporaire aux conducteurs non-lyonnais lors de leur passage en ville.

Bien que très impopulaires (la Presse parisienne, en particulier, fustigea abondamment les élus lyonnais à cette occasion), ces mesures furent étendues à toute la France par décret du Président de la République, Emile LOUBET, du 10 septembre 1901, instituant le premier système national d'immatriculation.

L'application en fut confiée aux Ingénieurs des Mines des 15 arrondissements ou régions minéralogiques de France (d'où l'appellation des « plaques minéralogiques »).

Le système français fit ensuite école en Italie, Belgique, Angleterre, etc... et fut progressivement étendu au monde entier.

